

COMMUNIQUE DE PRESSE

lundi 14 janvier 2013

## Alzheimer : les aidants ont le droit d'être aidés

**Incompréhension, colère... à l'annonce du diagnostic de la maladie d'Alzheimer, les familles subissent un véritable bouleversement. Après le choc, il s'agit d'approprier un quotidien qui s'articule désormais autour de la maladie. Comment soutenir une mère qui refuse le diagnostic ? Apprendre à cohabiter avec un époux qui n'est plus tout à fait lui-même ? Calmer l'angoisse ou l'agressivité d'un malade ? Où trouver un soutien médical ? Pour aider les familles à faire face, la Mutualité Française Poitou-Charentes propose une formation gratuite aux aidants familiaux : l'Atelier Fil Mauve®.**

Ce programme innovant est déployé depuis 2006 par la Mutualité Française au niveau national. Il est aujourd'hui approuvé et reconnu par les professionnels de santé et les associations de patients.

L'Atelier Fil Mauve est constitué de quatre séances collectives et deux entretiens individuels. Ils permettent aux aidants familiaux de mieux comprendre la maladie, d'améliorer la communication avec le malade, de connaître les aides juridiques, les soutiens médicaux et sociaux, et surtout d'apprendre à se ménager des moments de répit.

En 2012, deux sessions de formation lancées dans la Vienne ont rencontré un vif succès. Les 19 familles bénéficiaires du programme soulignent son utilité pour la gestion du quotidien et l'apport de solutions concrètes. Grâce à cette formation certains aidants déclarent avoir "modifié leur comportement avec le malade et retrouvé calme et sérénité". D'autres ont pris conscience du besoin de prendre du temps pour soi et ont trouvé les ressources pour faire appel à une aide extérieure.

Le prochain Atelier Fil Mauve se déroulera à Mignaloux-Beauvoir (salle des Magnals, allée des Magnals derrière la Mairie), le mardi matin aux dates suivantes :

- 5 mars 2013 : Séance collective "Comprendre la maladie".
- 12 mars 2013 : Séance collective "Identifier ce qui peut influencer la maladie".
- 26 mars 2013 : Rencontre individuelle.
- 2 avril 2013 : Séance collective "Communiquer avec son parent".
- 30 avril 2013 : Séance collective "Développer des stratégies de soutien".
- 14 mai 2013 : Rencontre individuelle.

Le parent malade pourra être accueilli le temps de la formation et participer à des activités ludiques encadrées (arts plastiques, activité physique adaptée...).



Café des aidants ©FNMF / N. Mergui

**Une réunion de présentation de la formation aura lieu le 12 février 2013 à 10h30 au même endroit.**

**L'entrée à la réunion et la participation aux ateliers sont gratuites.**

### Informations et inscription:

Mutualité Française Poitou-Charentes

Service Prévention et Promotion de la santé

Nathalie Morin - Tél. 05 49 50 02 79 - [nmorin@mfpc.fr](mailto:nmorin@mfpc.fr)

**A propos de la Mutualité Française Poitou-Charentes**

La Mutualité Française Poitou-Charentes est l'Union régionale de la Mutualité Française en Poitou-Charentes. La Mutualité Française Poitou-Charentes anime et coordonne la vie mutualiste dans la région, elle représente et défend le mouvement mutualiste et participe au développement de la Mutualité. La Mutualité Française Poitou-Charentes met également en œuvre des programmes de Prévention et de Promotion de la santé qui sont déclinés sur tout le territoire régional. Ces programmes permettent la réalisation d'actions de proximité favorisant la responsabilisation et l'autonomie des populations concernées par le maintien de leur capital santé. Les programmes dédiés au maintien de l'autonomie, aux maladies cardio-vasculaires, au cancer et aux addictions, s'inscrivent tout naturellement dans Priorité Santé Mutualiste. Soucieuses de contribuer à la réduction des inégalités de santé, les mutuelles relaient les actions de prévention menées par la Mutualité Française Poitou-Charentes auprès de leurs adhérents, permettant ainsi une information ciblée du public.

[www.poitoucharentes.mutualite.fr](http://www.poitoucharentes.mutualite.fr)

**A propos de Priorité Santé Mutualiste**

Créé par les mutuelles de la Mutualité Française, Priorité Santé Mutualiste est un bouquet de services qui vise à informer, orienter et soutenir les adhérents dans leurs démarches de santé, notamment lorsqu'ils sont confrontés à la maladie ou à celle d'un proche. Priorité Santé Mutualiste apporte des réponses concrètes et fiables aux questions que chacun peut se poser sur sa santé et son bien-être. Le service Prévention et Promotion de la santé de la Mutualité Française Poitou-Charentes organise les "Rencontres santé®" en région dans le cadre de Priorité Santé Mutualiste. Pour accéder aux services de Priorité Santé Mutualiste, appelez le **39 35** ou rendez-vous sur le site internet santé : [www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr) (Certifié HON Code, ce site apporte des informations santé validées par des experts).

**Contact presse / Mutualité Française Poitou-Charentes :**  
**Dorothée Brunet-Lecomte - 05 49 78 94 60 – [communication@mfpc.fr](mailto:communication@mfpc.fr)**

---

<sup>i</sup> L'Atelier Fil Mauve® a été conçu par éduSanté, société spécialisée dans l'éducation thérapeutique.